

ESPACES

Type de formulaire : B et C

Organisme

Code postal, localité : Zoning de Lienne, 7 – 5590 CINEY

Directeur : Monsieur Eric PAQUET

Présentation générale du centre

L'asbl Espaces a été créée le 11 mars 1986 dans le but d'accompagner des publics peu qualifiés, défavorisés et marginalisés.

L'asbl Espaces a pour but social de :

- Mettre à disposition de personnes vivant des situations d'exclusion sociale et/ou professionnelle, des outils d'insertion socioprofessionnelle leur permettant de se construire dans la société et plus particulièrement en :
 - délivrant des formations qui mettent en œuvre une pédagogie destinée aux adultes et s'appuyant sur la co-construction de savoirs dans un apprentissage structuré principalement en groupe.
 - mettant en œuvre une méthodologie de formation par le travail qui combine mise en situation réelle de travail et approche théorique du métier, débouchant sur une production de biens et de services commercialisés.
 - organisant l'accueil, l'information et la promotion et ou l'organisation d'activités socio-culturelles dans le but de les rendre actifs et responsables dans la société.
- Mettre à disposition d'autres institutions et secteurs ses diverses compétences.
- Accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son but. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire ou utile à son but.

Pour ce faire, elle est agréée comme EFT depuis sa création (AID et puis EAP et puis EFT) et comme OISP (future Défi) depuis 2011. Elle développe également des projets globaux d'accompagnement des publics, sur les plans socioculturels mais aussi du logement.

Les perspectives de l'asbl visent la poursuite des formations dans le cadre d'un agrément CISP mais aussi de développement de nouvelles structures, soit de formation (dès 2018).

Agréments de l'organisme : Agrément antérieur au 1^{er} janvier 2016 pour une période de 6 ans. Excepté pour la filière « Découverte Métiers » qui a été proposée en 2020 et a reçu un avis favorable de la CEF à ce moment-là. Filière agréée au 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 2 ans.

Filière 1 : Maçonnerie : construction-transformation

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante / Formation de base

Avis antérieur de la CEF : Favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : **Néant**

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	90,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.180,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	90,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	520,00
Accompagnement social	dans votre organisme	160,00
	Dispensées par un organisme partenaire	60,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		2.100,00

Nombre d'heures total proposées à l'agrément en 2016 : **14.000 heures**

Nombre d'heures agréées actuellement : **10.728 heures**

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 12 (entrées permanentes)

Public cible spécifique : tout public

Programme :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

La formation est construite pour, d'une part préparer les stagiaires au métier de la construction, et d'autre part leur permettre d'acquérir les comportements nécessaires à une insertion à plus ou moins long terme sur le marché de l'emploi. C'est pourquoi les formations théoriques sont divisées en deux orientations. Premièrement la formation théorique technique qui permet aux stagiaires d'acquérir les bases du métier pour lui permettre de travailler dans ce secteur et en sécurité (travail en hauteur, utilisation des machines de façon correcte, attitudes de travail en sécurité, notions de secourisme,...), mais aussi la formation théorique sociale qui permet aux stagiaires d'appréhender les attitudes nécessaires à leur futur métier, mais aussi de travailler la confiance en soi, la recherche d'emploi (rédaction de CV, entretien d'embauche, informatique,...), ainsi que l'expression (essentiellement orale). Ces formations ont pour objectif d'aider le stagiaire de mieux appréhender les aspects pratiques de son métier lorsqu'il se rend sur chantier, mais aussi de lui offrir de meilleurs outils dans sa vie professionnelle et sociale, quel que soit son futur professionnel et personnel.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

Aucune formation pratique n'est organisée de manière systématique par des partenaires, mais il arrive parfois que des partenaires commerciaux organisent des formations pour nos stagiaires (nouveaux cimenteries, échafaudages...) ou que des employeurs ou fournisseurs viennent bénévolement témoigner de leurs attentes.

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique est organisée comme le fonctionnement d'une entreprise, c'est-à-dire que les stagiaires se rendent sur chantier, accompagnés d'un formateur, et réalisent des ouvrages en conditions réelles. Les conditions de travail se rapprochent le plus possible des conditions d'entreprise, à savoir un horaire de 8h par jour (excepté le vendredi : 6 h), des ouvrages qui doivent être livrés à une clientèle et aux conditions de garantie du bâtiment. Les stagiaires suivent les étapes d'apprentissage telles que définies par les activités clés en se confrontant au contexte d'une situation d'apprentissage sur des chantiers de construction de nouveau bâtiment ou de transformation.

Stages d'acculturation

Les stages sont organisés en fonction de la demande du stagiaire ou des constats de l'équipe (tant pédagogique que technique). Si le stagiaire, ou l'équipe d'encadrement, souhaite vérifier ses capacités d'apprentissage ou la connaissance des conditions de travail dans le secteur défini, un stage est organisé. Il permettra au stagiaire (ou à l'équipe) de confirmer ou d'infirmer le choix de formation. Le projet individualisé de formation pourra alors être redéfini en confirmant le choix du stagiaire, ou en orientant le stagiaire vers un choix plus conforme à ses besoins et/ou ses souhaits. Ces stages ne sont pas systématiques et dépendent exclusivement du parcours individualisé et des actions à entreprendre qui ont été fixées dans le parcours du stagiaire en formation.

Stages de formation professionnelle

Lorsque l'équipe et le stagiaire estiment que ce dernier a les outils nécessaires pour prétendre à un travail en entreprise, un stage est mis en place pour vérifier les acquis du stagiaire, tant sur le plan technique que sur le plan des aptitudes professionnelles.

Il s'agira de faire confirmer les constats de l'équipe par un professionnel du secteur ou de confronter le stagiaire à une situation d'apprentissage qu'il n'a pas pu réaliser au sein de l'EFT afin d'acquérir ou d'améliorer une compétence. Soit ce dernier confirme les acquis et le stagiaire peut se mettre dans une étape de recherche d'emploi ou d'autre formation, soit le stage révèle des éléments à perfectionner et le parcours individualisé du stagiaire est adapté afin de travailler ou améliorer les compétences qui ont fait l'objet d'une difficulté en stage. Les stages sont organisés en plusieurs périodes pour permettre de corriger les objectifs si besoin et ne sont pas systématisés. Ils sont organisés uniquement lorsque le parcours individualisé du stagiaire le requiert.

Accompagnement social dans l'organisme

Les modalités d'accompagnement sont celles définies au point "modalités d'accompagnement social" dans la présentation générale du centre en début de document (modalités identiques aux filières EFT et DéFI): entretiens individuels de manière permanente, formalisés lors des temps d'évaluation et à la demande en fonction des difficultés rencontrées, avec l'Assistante sociale et ce dès la période d'accueil, développement de compétences transversales sociales tout au long du parcours, mises en situation et évaluation de ces compétences sociales, organisation d'activités visant l'émancipation et l'autonomie (forum, activités d'expression, conseils coopératifs,...), organisation de journées thématiques collectives sociales (emploi, logement, assuétudes, santé,...) culturelles (théâtre, visites,...)

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Les modalités d'accompagnement sont celles définies au point "modalités d'accompagnement social" dans la présentation générale du centre en début de document (modalités identiques aux filières EFT et DéFI): Les partenaires peuvent être des personnes ressources appelées par l'assistante sociale ou le stagiaire dans le cadre de son parcours en fonction des difficultés qu'il rencontre et souhaite réduire. Ces partenaires sont aussi les animateurs des journées thématiques intégrées dans chaque programme de formation (emploi, logement, assuétudes, santé,...) culturelles (théâtre, visites,...)

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

Forem : partenariat défini dans le cadre du contrat de coopération.

MIRENA : accompagnement des stagiaires dans le cadre du jobcoaching et des passerelles vers les formations organisées par leurs plateformes. Permanences au sein du cisp 2x/mois.

-partenaire d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/ partenariat gratuit sans valorisation des heures d'accompagnement pour les stagiaires encore en formation EFT-DéFI

Femmes prévoyantes socialistes : CONVENTION EN COURS DE NEGOCIATION – partenariat ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "culture" au sein du programme de la filière/intervention gratuites mais paiement des frais de déplacement de l'animatrice.

SOS Dépannage (CSC) : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit/le partenaire ne valorise pas les heures de formation.

AMO LE CERCLE : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "VIE SOCIALE" au sein du programme de la filière / partenariat gratuit sans valorisation des heures par le partenaire.

SOLIDARIS : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "SANTÉ" au sein du programme de la filière/ gratuit sans valorisation des heures

Syndicats FGTB : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière / gratuit sans valorisation des heures de formation par le partenaire

Centre de planning familial : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "vie sociale" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit/ Espaces est membre de l'assemblée générale.

LA PASSERELLE ASBL : Convention en négociation - partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "santé" au sein du programme de formation de la filière/partenariat gratuit.

CBC Assurances-Ciney : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "justice et vie administrative" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit.

asbl "Droits Quotidiens" : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "justice et vie administrative" au sein du programme de la filière/interventions gratuites mais intervention dans les frais de déplacement de l'animateur.

Article 27 : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "culture" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit. Convention de partenariat "art 27" donnant accès à tarif réduits aux stagiaires fréquentant l'asbl Espaces.

Bibliothèque communale : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "culture" au sein du programme de formation de la filière/ partenariat gratuit.

Maison Citoyenne : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "vie sociale - logement" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit.

Centre Culturel Ciney : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "culture" dans le cadre du programme de formation de la filière/partenariat gratuit.

PCS Dinant : partenaire de l'axe insertion socioprofessionnelle. Implication dans les actions menées par le PCS dans cet axe/ partenariat gratuit.

PCS Onhaye : Vice-présidence du PCS : donc partenaire de tous les axes de ce pcs de manière bénévole. Implication particulière dans le développement de projets liés aux axes logement et insertion socioprofessionnelle. Partenaire pour la durée du PCS

PCS Ciney : - Convention annuelle pour art 18. – partenariat gratuit pour le pcs en général et la durée de celui-ci

- par l'intervention de leurs animateurs, partenariat des journées thématiques "justice et vie administrative" au sein du programme de formation de la filière/ partenariat gratuit.

CPAS Hastière, Onhaye, Yvoir, Ciney, Anhée, Andenne, Hamois : convention cisp-cpas/accompagnement des bénéficiaires du RIS ou d'une aide-sociale (démarches divers, art 60, permis de conduire, difficultés logement, endettement, ...) /pas de lien financier

CPAS Beauraing, Dinant, Namur, Rochefort, Marche en Famenne : EN NEGOCIATION : convention cisp-cpas/accompagnement des bénéficiaires du RIS ou d'une aide-sociale (démarches divers, art 60, permis de conduire, difficultés logement, endettement, ...) /pas de lien financier

MEDIA ANIMATION : Animations ponctuelles dans le cadre d'animations utilisation les médias comme outils d'expression.

La Compagnie Buissonnière : Projets ponctuels de théâtre-action/ facturation des interventions.

Précédents taux d'insertion :

2019 : 16,0%

2020 : 26,1%

Filière 2 : Parachèvement : plafonnage-peinture

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante / Formation de base

Avis antérieur de la CEF : Favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : **Néant**

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
	dans votre organisme	90,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.180,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	90,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	520,00
Accompagnement social	dans votre organisme	160,00
	Dispensées par un organisme partenaire	60,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		2.100,00

Nombre d'heures total proposées à l'agrément en 2016 : **17.000,00 heures**

Nombre d'heures agréées actuellement : **19.313 heures**

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires par session : 16 (entrées permanentes)

Programme :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

La formation est construite pour, d'une part préparer les stagiaires au métier du parachèvement du bâtiment (peintre et plafonneur), et d'autre part pour permettre aux stagiaires d'acquérir les comportements nécessaires à une insertion à plus ou moins long terme sur le marché de l'emploi. C'est pourquoi les formations théoriques sont divisées en deux orientations. Premièrement la formation théorique technique qui permet aux stagiaires d'acquérir les bases du métier pour lui permettre de travailler dans ce secteur et en sécurité (travail en hauteur, utilisation des machines de façon correcte, attitudes de travail en sécurité, notions de secourisme,...), mais aussi la formation théorique sociale qui permet aux stagiaires d'appréhender les attitudes nécessaires à leur futur métier, mais aussi de travailler la confiance en soi, la recherche d'emploi (rédaction de CV, entretien d'embauche, informatique,...), ainsi que l'expression (essentiellement orale). Ces formations ont pour objectif d'aider le stagiaire à mieux appréhender les aspects pratiques de son métier lorsqu'il se rend sur chantier, mais aussi de lui offrir de meilleurs outils dans sa vie professionnelle et sociale.

Formation théorique dispensée par un organisme partenaire

Aucune formation pratique n'est organisée de manière systématique, mais il arrive que des partenaires commerciaux organisent des formations pour les stagiaires (nouveaux produits, échafaudages...)

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique est organisée comme le fonctionnement d'une entreprise, c'est à- dire que les stagiaires se rendent sur chantier, accompagnés d'un formateur, et réalisent des ouvrages en conditions réelles. Les conditions de travail se rapprochent le plus possible des conditions d'entreprise, à savoir un horaire de 8 h par jour (excepté le vendredi : 6 h), des ouvrages qui doivent être livrés à une clientèle et aux conditions de garantie du bâtiment. Les stagiaires suivent les étapes d'apprentissage telles que définies par les activités clés en se confrontant à la situation d'apprentissage sur des chantiers de parachèvement du bâtiment (plafonnage et peinture): mise en peinture intérieure et extérieure, isolation de façade, plafonnage traditionnel ou écologique, faux-plafonds, cloison, revêtement de sols, de murs,....

Stages d'acculturation

Les stages sont organisés en fonction de la demande du stagiaire ou des constats de l'équipe (tant pédagogique que technique). Si le stagiaire, ou l'équipe d'encadrement, souhaite vérifier ses capacités d'apprentissage ou la connaissance des conditions de travail dans le secteur défini, un stage est organisé. Il permettra au stagiaire (ou à l'équipe) de confirmer ou d'infirmer le choix de formation. Le projet individualisé de formation pourra alors être redéfini en confirmant le choix du stagiaire, ou en orientant le stagiaire vers un choix plus conforme à ses besoins et/ou ses souhaits. Ces stages ne sont pas systématiques et dépendent exclusivement du parcours individualisé et des actions à entreprendre qui ont été fixées dans le parcours du stagiaire en formation.

Stages de formation professionnelle

Lorsque l'équipe et le stagiaire estiment que ce dernier a les outils nécessaires pour prétendre à un travail en entreprise, un stage est mis en place pour vérifier les acquis du stagiaire, tant sur le plan technique que sur le plan des aptitudes professionnelles.

Il s'agira de faire confirmer les constats de l'équipe par un professionnel du secteur ou de confronter le stagiaire à une situation d'apprentissage qu'il n'a pas pu réaliser au sein de l'EFT afin d'acquérir ou d'améliorer une compétence. Soit ce dernier confirme les acquis et le stagiaire peut se mettre dans une étape de recherche d'emploi ou d'autre formation, soit le stage révèle des éléments à perfectionner et le parcours individualisé du stagiaire est adapté afin de travailler ou améliorer les compétences qui ont fait l'objet d'une difficulté en stage. Les stages sont organisés en plusieurs périodes pour permettre de corriger les objectifs si besoin et ne sont pas systématisés. Ils sont organisés uniquement lorsque le parcours individualisé du stagiaire le requiert.

Accompagnement social dans l'organisme

Les modalités d'accompagnement sont celles définies au point "modalités d'accompagnement social" dans la présentation générale du centre en début de document (modalités identiques aux filières EFT et DéFI): entretiens individuels de manière permanente, formalisés lors des temps d'évaluation et à la demande en fonction des difficultés rencontrées, avec l'Assistante sociale et ce dès la période d'accueil, développement de compétences transversales sociales tout au long du parcours, mises en situation et évaluation de ces compétences sociales, organisation d'activités visant l'émancipation et l'autonomie (forum, activités d'expression, conseils coopératifs,...), organisation de journées thématiques collectives sociales (emploi, logement, assuétudes, santé,...) culturelles (théâtre, visites,...)

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Les modalités d'accompagnement sont celles définies au point "modalités d'accompagnement social" dans la présentation générale du centre en début de document (modalités identiques aux filières EFT et DéFI): Les partenaires peuvent être des personnes ressources appelées par l'assistante sociale ou le stagiaire dans le cadre de son parcours en fonction des difficultés qu'il rencontre et souhaite réduire. Ces partenaires sont aussi les animateurs des journées thématiques intégrées dans chaque programme de formation (emploi, logement, assuétudes, santé...) culturelles (théâtre, visites...)

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

Forem : partenariat défini dans le cadre du contrat de coopération.

MIRENA : accompagnement des stagiaires dans le cadre du jobcoaching et des passerelles vers les formations organisées par leurs plateformes. Permanences au sein du cisp 2x/mois.

-partenaire d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/ partenariat gratuit sans valorisation des heures d'accompagnement pour les stagiaires encore en formation EFT-DéFI

Femmes prévoyantes socialistes : CONVENTION EN COURS DE NEGOCIATION – partenariat ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "culture" au sein du programme de la filière/intervention gratuites mais paiement des frais de déplacement de l'animatrice.

SOS Dépannage (CSC) : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit/le partenaire ne valorise pas les heures de formation.

AMO LE CERCLE : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "VIE SOCIALE" au sein du programme de la filière / partenariat gratuit sans valorisation des heures par le partenaire.

SOLIDARIS : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "SANTÉ" au sein du programme de la filière/ gratuit sans valorisation des heures

Syndicats FGTB : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière / gratuit sans valorisation des heures de formation par le partenaire

Centre de planning familial : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "vie sociale" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit/ Espaces est membre de l'assemblée générale.

LA PASSERELLE ASBL : Convention en négociation - partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "santé" au sein du programme de formation de la filière/partenariat gratuit.

CBC Assurances-Ciney : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "justice et vie administrative" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit.

asbl "Droits Quotidiens" : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "justice et vie administrative" au sein du programme de la filière/interventions gratuites mais intervention dans les frais de déplacement de l'animateur.

Article 27 : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "culture" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit. Convention de partenariat "art 27" donnant accès à tarif réduits aux stagiaires fréquentant l'asbl Espaces.

Bibliothèque communale : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "culture" au sein du programme de formation de la filière/ partenariat gratuit.

Maison Citoyenne : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "vie sociale - logement" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit.

Centre Culturel Ciney : partenaire ressource et d'animation des journées thématiques "culture" dans le cadre du programme de formation de la filière/partenariat gratuit.

PCS Dinant : partenaire de l'axe insertion socioprofessionnelle. Implication dans les actions menées par le PCS dans cet axe/ partenariat gratuit.

PCS Onhaye : Vice-présidence du PCS : donc partenaire de tous les axes de ce pcs de manière bénévole. Implication particulière dans le développement de projets liés aux axes logement et insertion socioprofessionnelle. Partenaire pour la durée du PCS

PCS Ciney : - Convention annuelle pour art 18. – partenariat gratuit pour le pcs en général et la durée de celui-ci

- par l'intervention de leurs animateurs, partenariat des journées thématiques "justice et vie administrative" au sein du programme de formation de la filière/ partenariat gratuit.

CPAS Hastière, Onhaye, Yvoir, Ciney, Anhée, Andenne, Hamois : convention cisp-cpas/accompagnement des bénéficiaires du RIS ou d'une aide-sociale (démarches divers, art 60, permis de conduire, difficultés logement, endettement, ...) /pas de lien financier

CPAS Beauraing, Dinant, Namur, Rochefort, Marche en Famenne : EN NEGOCIATION : convention cisp-cpas/accompagnement des bénéficiaires du RIS ou d'une aide-sociale (démarches divers, art 60, permis de conduire, difficultés logement, endettement, ...) /pas de lien financier

MEDIA ANIMATION : Animations ponctuelles dans le cadre d'animations utilisation les médias comme outils d'expression.

La Compagnie Buissonnière : Projets ponctuels de théâtre-action/ facturation des interventions.

Précédents taux d'insertion :

2019 : 16,7%

2020 : 0,0%

Filière 3 : Espace Bois

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante / Formation de base

Avis antérieur de la CEF : Favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations :

Formulaire B - une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée

L'opérateur explique le choix de changer l'intitulé « Travaux forestiers » en « **ESPACE BOIS** » :

1. En raison de l'évolution de la filière, intitulé ne correspondant plus à l'offre de formation ;
2. Intitulé "ESPACE BOIS" : plus cohérent/représentatif des actions de formation et correspondant davantage, en termes de visibilité, au programme de formation, car l'activité-clé "réalisation d'ouvrages en bois" s'est développée au fil du temps.
3. Souhait de soutenir cette activité : diversifier les produits fabriqués et l'acquisition des compétences techniques qui y sont liées ; développer l'ouverture aux stages en entreprise pour améliorer ainsi les perspectives d'insertion socioprofessionnelle des personnes en formation.

Formulaire C – une modification du programme de formation d'une filière déjà agréée

Afin de renforcer les compétences en lien avec le concept de « De l'arbre à la planche » appliquée à l'activité-clé "réalisation d'ouvrages en bois" de cette filière, l'opérateur souhaite un ajustement de son référentiel de formation, à savoir le maintien des activités clé de 1 à 7 et le remplacement de l'activité-clé n° 8 "réalisation d'ouvrages en bois" par 5 activités-clés du référentiel Métiers/Compétences AIDE-MENUISIER de l'Interfédération, à savoir de façon plus précise :

Activité-clé n° 1 (qui devient la 8 dans notre nouveau référentiel) : préparer les activités de construction et de montage :

- ▶ participer à la rédaction et à la vérification du bordereau des bois et autres matériaux pour des travaux simples
- ▶ identifier les outils et machines adéquats en fonction des tâches à exécuter
- ▶ stocker les matériaux livrés au lieu déterminé préalablement

Activité-clé n° 2 (qui devient la 9 dans notre référentiel) : organiser le poste de travail en atelier :

- ▶ préparer le poste de travail
- ▶ préparer les matériaux
- ▶ préparer l'outillage et les machines

Activité-clé n° 3 (qui devient la 10 dans notre référentiel) : effectuer les opérations de transformation du bois :

- ▶ prendre connaissance de la procédure de transformation du bois
- ▶ lire un dessin simple des détails d'exécution
- ▶ tracer les bois et panneaux
- ▶ débiter, couper et calibrer les bois et panneaux

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - ESPACES

Activité-clé n° 4 (qui devient la 11 dans notre référentiel) : assembler et équiper si nécessaire les éléments de menuiserie en atelier ou sur chantier :

- ▶ établir les opérations du travail à réaliser
- ▶ assembler les éléments en bois
- ▶ équiper, si nécessaire, les assemblages

Activité-clé n° 5 (qui devient la 12 dans notre référentiel) : installer/désinstaller le chantier :

- ▶ acheminer les outils et matériaux
- ▶ participer à l'installation d'un accès approprié et sécurisé au chantier et au poste de travail
- ▶ démonter les éléments anciens
- ▶ décharger et stocker les outils et matériaux
- ▶ remettre le chantier/le poste de travail en état

Ces modifications n'engendrent pas de changement au niveau du PIF (plan individuel de formation) ou du contrat de formation.

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
	dans votre organisme	90,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.180,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	90,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	520,00
Accompagnement social	dans votre organisme	160,00
	Dispensées par un organisme partenaire	60,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		2.100,00

Nombre d'heures total proposées à l'agrément en 2016 : **9.500,00 heures**

Nombre d'heures agréées actuellement : **11.351 heures**

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires par session : 9 (entrées permanentes)

Programme :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

La formation est construite pour, d'une part préparer les stagiaires au métier des travaux forestiers et d'acquérir les bases au développement de compétences liées aux métiers de la transformation du bois et de la nature ; et d'autre part pour permettre aux stagiaires d'acquérir les comportements nécessaires à une insertion à l'emploi directe ou indirecte. C'est pourquoi les formations théoriques sont divisées en deux orientations. Premièrement la formation théorique technique qui permet aux stagiaires d'acquérir les bases du métier, que ce soit pour lui permettre de poursuivre sa formation ou travailler en sécurité (utilisation des machines, attitudes de sécurité, notions de secourisme, déplacement en forêt...), ensuite la formation théorique sociale qui permet aux stagiaires d'appréhender les attitudes nécessaires à leur futur métier, mais aussi de travailler la confiance en soi, la recherche d'emploi (rédaction de CV, entretien d'embauche, informatique,...), ainsi que l'expression (essentiellement orale).

Ces formations ont pour objectif d'aider le stagiaire à mieux appréhender les aspects pratiques de son métier lorsqu'il se rend sur chantier, mais aussi de lui offrir de meilleurs outils dans sa vie professionnelle et sociale.

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique est organisée comme le fonctionnement d'une entreprise forestière, c'est-à-dire que les stagiaires se rendent sur chantier, accompagnés d'un formateur, et réalisent des travaux en conditions réelles. Les conditions de travail se rapprochent le plus possible des conditions d'entreprise, à savoir un horaire de 8 h par jour (excepté le vendredi : 6 h), les stagiaires se rendent en forêt ou dans le parc de l'asbl pour y effectuer des travaux de coupe de bois de chauffage ou la découverte des bases de l'entretien des parcs et jardins. Ils effectuent également des travaux de petite menuiserie (coupe et assemblage) liés à l'aménagement de la forêt. Les stagiaires suivent les étapes d'apprentissage telles que définies par les activités clés en se mettant en situation d'apprentissage.

Stages d'acculturation

Les stages sont organisés en fonction de la demande du stagiaire ou des constats de l'équipe (tant pédagogique que technique). Si le stagiaire, ou l'équipe d'encadrement, souhaite vérifier ses capacités d'apprentissage ou la connaissance des conditions de travail dans le secteur défini, un stage est organisé. Il permettra au stagiaire (ou à l'équipe) de confirmer ou d'infirmer le choix de formation. Le projet individualisé de formation pourra alors être redéfini en confirmant le choix du stagiaire, ou en orientant le stagiaire vers un choix plus conforme à ses besoins et/ou ses souhaits. Ces stages ne sont pas systématiques et dépendent exclusivement du parcours individualisé et des actions à entreprendre qui ont été fixées dans le parcours du stagiaire en formation.

Stages de formation professionnelle

Lorsque l'équipe et le stagiaire estiment que ce dernier a les outils nécessaires pour prétendre à un travail en entreprise, un stage est mis en place pour vérifier les acquis du stagiaire, tant sur le plan technique que sur le plan des aptitudes professionnelles.

Il s'agira de faire confirmer les constats de l'équipe par un professionnel du secteur ou de confronter le stagiaire à une situation d'apprentissage qu'il n'a pas pu réaliser au sein de l'EFT afin d'acquérir ou d'améliorer une compétence. Soit ce dernier confirme les acquis et le stagiaire peut se mettre dans une étape de recherche d'emploi ou d'autre formation, soit le stage révèle des éléments à perfectionner et le parcours individualisé du stagiaire est adapté afin de travailler ou améliorer les compétences qui ont fait l'objet d'une difficulté en stage. Les stages sont organisés en plusieurs périodes pour permettre de corriger les objectifs si besoin et ne sont pas systématisés. Ils sont organisés uniquement lorsque le parcours individualisé du stagiaire le requiert.

Accompagnement social dans l'organisme

Les modalités d'accompagnement sont celles définies au point "modalités d'accompagnement social" dans la présentation générale du centre en début de document (modalités identiques aux filières EFT et DéFI) : entretiens individuels de manière permanente, formalisés lors des temps d'évaluation et à la demande en fonction des difficultés rencontrées, avec l'Assistante sociale et ce dès la période d'accueil, développement de compétences transversales sociales tout au long du parcours, mises en situation et évaluation de ces compétences sociales, organisation d'activités visant l'émancipation et l'autonomie (forum, activités d'expression, conseils coopératifs,...), organisation de journées thématiques collectives sociales (emploi, logement, assuétudes, santé,...) culturelles (théâtre, visites,...)

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Les modalités d'accompagnement sont celles définies au point "modalités d'accompagnement social" dans la présentation générale du centre en début de document (modalités identiques aux filières EFT et DéFI) : Les partenaires peuvent être des personnes ressources appelées par l'assistante sociale ou le stagiaire dans le cadre de son parcours en fonction des difficultés qu'il rencontre et souhaite réduire. Ces partenaires sont aussi les animateurs des journées thématiques intégrées dans chaque programme de formation (emploi, logement, assuétudes, santé...) culturelles (théâtre, visites...)

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

FOREM NAMUR : Partenariat défini dans le contrat de coopération

MIRENA : accompagnement des stagiaires dans le cadre du jobcoaching et des passerelles vers les formations organisées par leurs plateformes. Permanences au sein du cisp 2x/mois.

-partenaire d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/ partenariat gratuit.

Forem CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

Article 27 : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "culture" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

LA COMPAGNIE BUISSONNIERE : Projets ponctuels de théâtre action

MEDIA ANIMATION : Animations ponctuelles dans le cadre d'animations utilisation les médias comme outils d'expression.

LA PASSERELLE : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "santé" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

SOLIDARIS : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "SANTE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

PLANNING FAMILIAL CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "SANTE - VIE SOCIALE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

MUTUALITE CHRETIENNE : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "SANTE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

MAISON CITOYENNE : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "LOGEMENT et VIE SOCIALE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

FGTB NAMUR : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

DROITS QUOTIDIENS ASBL : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "VIE ADMINISTRATIVE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

CPAS CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "LOGEMENT" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

CPAS DINANT, Hamois, Onhaye, Yvoir, Hasrière, Ciney, Anhée, Marche : convention cisp-cpas/accompagnement des bénéficiaires du RIS ou d'une aide-sociale (démarches divers, art 60, permis de conduire, difficultés logement, endettement...) /pas de lien financier

CPAS MARCHE, Rochefort, Namur, Beauraing : Négociation en cours d'une convention cisp-cpas/ accompagnement des bénéficiaires du RIS ou d'une aide sociale (démarches divers, art 60, permis de conduire, difficultés logement, endettement, ...) /pas de lien financier

CPAS ANDENNE : convention cisp-cpas/accompagnement des bénéficiaires du RIS ou d'une aide-sociale (démarches divers, art 60, permis de conduire, difficultés logement, endettement, ...) /pas de lien financier

PCS DINANT : partenaire de l'axe insertion socioprofessionnelle. Implication dans les actions menées par le PCS dans cet axe/ partenariat gratuit.

PCS ONHAYE : Vice-présidence du PCS : donc partenaire de tous les axes de ce pcs de manière bénévole. Implication particulière dans le développement de projets liés aux axes logement et insertion socioprofessionnelle. partenaire pour la durée du PCS

PCS CINEY : Convention annuelle pour art 18. – partenariat gratuit pour le pcs en général et la durée de celui-ci

- par l'intervention de leurs animateurs, partenariat des journées thématiques "justice et vie administrative" au sein du programme de formation de la filière/ partenariat gratuit.

CENTRE CULTUREL CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "CULTURE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

CBC ASSURANCES : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "VIE ADMINISTRATIVE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "CULTURE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

AMO LE CERCLE : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "Vie sociale" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

Précédents taux d'insertion :

2019 : 8,0%

2020 : 12,5%

Filière 4 : Orientation - services aux personnes

Type de filière : DEFI – Orientation professionnelle

Avis antérieur de la CEF : Favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations :

Formulaire B - une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée

L'opérateur explique le choix de changer l'intitulé « Formation préparatoire aux métiers des services aux personnes » en « **Orientation - services aux personnes** » :

1. Nécessité de travailler l'axe « orientation » en profondeur avec le public, étant donné l'évolution de celui-ci et du contexte dans lequel évolue l'offre de formation du centre ;
2. Réponse aux besoins identifiés par l'IBEFE et pas assez couverts dans cette région : besoins en orientation professionnelle permettant le choix d'un métier et/ou d'une formation donnant la possibilité de l'exercer ; connaissance et image des métiers du secteur permettant l'élaboration d'un projet professionnel solide ;
3. Les métiers de services aux personnes restent des métiers d'avenir ; cependant, les stagiaires arrivent en formation avec des projets moins élaborés que précédemment ; ces derniers nécessitent un réel travail préalable d'orientation en profondeur couplé à une politique de stages adéquate et la mobilisation des compétences de base transversales et professionnelles.

Formulaire C – une **modification du programme de formation** d'une filière déjà agréée

En raison de l'évolution du secteur et des projets professionnels de ses stagiaires, l'opérateur souhaite un ajustement de son programme de formation (dans la catégorie *orientation*).

Il explique :

- ▶ Nous nous référons essentiellement au *Référentiel de compétences transversales préparatoires aux métiers de services aux personnes de l'Interfédération* : nous-travaillerons davantage les activités clefs dans l'objectif d'élaborer un projet professionnel en lien avec le projet individuel de formation (PIF) du stagiaire.
- ▶ Nous maintenons des stages d'acculturation et /ou professionnalisants, ils restent inscrits dans notre programme comme précédemment. Cependant, les stages dans le secteur ATL (accueil temps libre) ne seront plus inscrits de manière systématique. En conséquence, nous ne préparerons pas tous nos stagiaires à la certification ATL donnant accès à l'attestation de réussite via EPS (enseignement de promotion sociale), mais leur laissons la possibilité de le faire en fonction de leur PIF.
- ▶ Nous ne proposerons plus qu'un seul contrat F70bis pour l'ensemble du parcours de formation (au lieu d'un et possibilité de prolongation actuellement).
- ▶ Nous ajusterons le contenu du "travail de fin de formation" à réaliser par le stagiaire en fonction de son PIF.
- ▶ Ces ajustements ne supposent pas une modification du programme individualisé de formation (PIF) ou du contrat de formation.

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
	dans votre organisme	260,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	150,00
	dispensées par un organisme partenaire	20 ;00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	60,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	140,00
Accompagnement social	dans votre organisme	40,00
	Dispensées par un organisme partenaire	50,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		720,00

Nombre d'heures total proposées à l'agrément en 2016 : **16.000,00 heures**

Nombre d'heures agréées actuellement : **18.119 heures**

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires par session : 20

Nombre de sessions par an : 2

Programme :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

Le programme est construit pour préparer les candidats aux métiers de services aux personnes (AM, AF, Ass. logistique, acc. Extra scolaire,...). Il est organisé en blocs de compétences. Les modules théoriques visent le développement de compétences de base communes aux différents métiers, dans différents domaines : sécurité, secourisme, santé-hygiène, ergonomie, manutention, communication, déontologie, mobilité, formation sociale et citoyenne, savoirs de base en français et calcul et informatique. Ils sont organisés pour préparer, entre autre, la mise en stages et développer les compétences transversales sociales professionnelles minimales exigées. La remise à niveau en français et informatique soutiendra aussi la réalisation d'un travail écrit de fin de formation, le module mobilité visera la réussite du permis de conduire, le module secourisme permettra l'obtention du BEPS. De plus, des modules de "pratique professionnelle" spécifiques au métier ciblé complètent ces modules de socles communs et préparent la mise en stage, mais aussi à la préparation d'épreuves comme celle donnant l'accès à l'attestation de réussite ATL ou à la validation des compétences "aideménagère", et la passerelle vers la formation qualifiante, l'emploi.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

- Le module BEPS est dispensé par la Croix-Rouge.
- La validation de l'épreuve donnant l'accès à l'attestation de réussite ATL, pour certains stagiaires, sera organisée en lien avec un établissement d'enseignement de promotion sociale et/ou l'ONE.
- l'épreuve de validation des compétences "aide-ménagère", organisée pour certains stagiaires, se fera dans un centre de validation des compétences.

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La préparation aux stages (activités techniques spécifiques aux métiers de services telles que préparation de menus dans le cadre d'une cuisine familiale, réalisation d'une toilette, réfection d'un lit, animation lecture, activité de jeu de coopération, préparation d'un biberon, réalisation d'un change,...) et la préparation d'animations "accueil temps libre-ATL" (activités d'éveil et de créativité les mercredis après-midi dans des projets ATL) sont dispensés au sein du centre par les formateurs dans le cadre de modules spécifiques. Celles-ci répondent aux exigences du dossier pédagogique "auxiliaire de l'enfant" (UF1 à 3) pour permettre aux stagiaires de présenter l'épreuve donnant l'accès à l'attestation de réussite. Les méthodes pédagogiques développées sont proches de celles de la pédagogie du projet. Elles sont interactives, participatives, en lien avec des activités concrètes, en articulation avec les différents modules.

Elles visent l'autonomie et préparent aux méthodologies pratiquées par les opérateurs de formation qualifiante, dont l'EPS.

Stages d'acculturation

En début de parcours, les stagiaires sont amenés à prestre deux stages d'acculturation. L'accès au stage fera l'objet d'une co-évaluation à partir d'une grille. Il suppose la maîtrise de certaines compétences transversales minimum et font l'objet d'une période de préparation, un temps d'évaluation et de suivi. Un premier stage de 30h, dans un projet ATL, vise la découverte du secteur et le développement de compétences transversales professionnelles communes à tous les métiers de services. Il prépare aussi certains stagiaires à l'épreuve permettant l'obtention de l'attestation de réussite ATL. Un second stage de 30h, dans une entreprise ou un service choisi en lien avec le projet défini, permettre de découvrir le métier vers lequel il souhaite se diriger permettra de confirmer ou d'infirmer son projet. Ces 2 stages sont inscrits dans le plan individualisé de formation (PIF) en début de parcours. Dès lors, des journées découvertes supplémentaires pourront être inscrites dans le PIF si le stagiaire souhaite réorienter ou préciser son projet initial.

Stages de formation professionnelle

Dans le programme de formation une période de 4 semaines (140h) de stages de formation est prévue pour permettre au stagiaire d'approfondir un des métiers du secteur en lien avec son projet. Le choix du service ou de l'entreprise se profle au terme du stage d'acculturation : dans le même secteur si le projet est confirmé ou dans un autre si le stagiaire réoriente son projet. Dans ce cas, le stage peut s'organiser dans 2 entreprises différentes (2x2semaines) pour aider le stagiaire à préciser son choix d'orientation. Ces stages peuvent être précédés de 2 journées découverte. Le stagiaire assure les démarches de recherche de stage, il se présente auprès du tuteur de stage et définit avec l'équipe les objectifs à poursuivre. Chaque stage suppose un temps de préparation, d'évaluation (sur place avec le tuteur en présence du stagiaire) réalisé par le formateur à partir d'une grille d'évaluation; et un temps de suivi. Un rapport de stage est élaboré par le stagiaire, sa correction fera l'objet d'un suivi assuré par le formateur référent. La prestation de stages sera un élément constitutif du projet postformation.

Accompagnement social dans l'organisme

Les modalités d'accompagnement sont celles définies au point "modalités d'accompagnement social" dans la présentation générale du centre en début de document (modalités identiques aux filières EFT et DéFI) : entretiens individuels de manière permanente, formalisés lors des temps d'évaluation et à la demande en fonction des difficultés rencontrées, avec l'Assistante sociale et ce dès la période d'accueil, développement de compétences transversales sociales tout au long du parcours, mises en situation et évaluation de ces compétences sociales, organisation d'activités visant l'émancipation et l'autonomie (forum, activités d'expression, conseils coopératifs,...), organisation de journées thématiques collectives sociales (emploi, logement, assuétudes, santé,...) culturelles (théâtre, visites,...)

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Les modalités d'accompagnement sont celles définies au point "modalités d'accompagnement social" dans la présentation générale du centre en début de document (modalités identiques aux filières EFT et DéFI) : Les partenaires peuvent être des personnes ressources appelées par l'assistante sociale ou le stagiaire dans le cadre de son parcours en fonction des difficultés qu'il rencontre et souhaite réduire. Ces partenaires sont aussi les animateurs des journées thématiques intégrées dans chaque programme de formation (emploi, logement, assuétudes, santé...) culturelles (théâtre, visites...)

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

FOREM NAMUR : partenariat défini dans le cadre du contrat de coopération.

MIRENA : accompagnement des stagiaires dans le cadre du jobcoaching et des passerelles vers les formations organisées par leurs plateformes. Permanences au sein du cisp 2x/mois.

-partenaire d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/ partenariat gratuit.

FOREM CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

AMO LE CERCLE : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "VIE SOCIALE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

ARTICLE 27 : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "CULTURE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "CULTURE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

CBC ASSURANCES : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "VIE ADMINISTRATIVE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

CENTRE CULTUREL DE CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "CULTURE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

CPAS CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "VIE SOCIALE et LOGEMENT" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

DROITS QUOTIDIENS ASBL : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "VIE ADMINISTRATIVE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

FGTB : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

MAISON CITOYENNE : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "LOGEMENT - VIE SOCIALE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

MUTUALITE CHRETIENNE : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "SANTE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

PLANNING FAMILIAL DE CINEY : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "SANTE - VIE SOCIALE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

SOLIDARIS : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "SANTE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

SOS DEPANNAGE SOCIAL ASBL (CSC) : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

LA PASSERELLE : Convention en cours : partenaire ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "SANTE" au sein du programme de la filière/partenariat gratuit

MEDIA ANIMATION : Animations ponctuelles dans le cadre d'animations utilisation les médias comme outils d'expression.

La Compagnie Buissonnière : Projets ponctuels de théâtre action

Femmes Prévoyantes Socialistes : CONVENTION EN COURS DE NEGOCIATION – partenariat ressource et d'animation dans le cadre des journées thématiques "culture" au sein du programme de la filière/intervention gratuites mais payement des frais de déplacement de l'animatrice.

CPAS ANDENNE, Anhée, Ciney, Hastière, Yvoir, Onhaye, Hamois, Dinant : convention cisp-cpas/accompagnement des bénéficiaires du RIS ou d'une aide-sociale (démarches divers, art 60, permis de conduire, difficultés logement, endettement, ...) /pas de lien financier

CPAS BEAURAING, Namur, Rochefort, Marche : Négociation en cours d'une convention cisp-cpas/ accompagnement des bénéficiaires du RIS ou d'une aide sociale (démarches divers, art 60, permis de conduire, difficultés logement, endettement, ...) / pas de lien financier

Précédents taux d'insertion :

2019 : 30,0%

2020 : 20,5%

Filière 5 : Découvertes métiers

Type de filière : DEFI – Orientation professionnelle

Avis antérieur de la CEF : Favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : **Néant**

La demande d'agrément pour une nouvelle filière DEFI – **Orientation professionnelle : Découverte métiers** a été faite en 2020. En ayant reçu un avis favorable de la CEF de Namur, elle a été acceptée et validée pour une durée de deux ans à partir du 1^{er} janvier 2021.

Motivation :

Lien avec les recommandations de l'IBEFÉ Namur (cf. amélioration de la connaissance et de l'image des métiers). Souhait de toucher le public du sud de la Province (Onhaye, Hastière) mais aussi de Florennes.

Lieu de formation : Onhaye

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
	dans votre organisme	200,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	40,00
	dispensées par un organisme partenaire	0 ;00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	150,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	0,00
Accompagnement social	dans votre organisme	60,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		450,00

Nombre d'heures total proposées à l'agrément en 2020 : **8.000,00 heures**

Nombre d'heures agréées actuellement : **8.000 heures**

Public cible spécifique : DEI max. CESDD

Nombre de stagiaires par session : non précisé (mais accueil de plus ou moins 12 stagiaires selon les heures agréées)

Nombre de sessions par an : non précisé

Contenu :

- faire le point sur les parcours personnels et professionnels, réaliser un bilan personnel et professionnel ;
- explorer les possibilités de métiers ;
- découvrir un ou des métiers (cf. stage(s)) ;
- confirmer des choix et construire un projet concret ;
- travail sur les freins à la formation et à l'emploi, etc.

Programme (de façon plus détaillée) :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

Les modules "découverte métiers" et "atelier projet" permettent aux stagiaires d'opérer des choix pour leurs stages, de construire leur projet d'orientation, de confirmer ou infirmer un projet d'insertion professionnelle et personnelle.

Les modules visent le développement de compétences de base communes aux différents métiers, et ce dans les domaines suivants : sécurité, hygiène, ergonomie/manutention, communication.

Le module "mobilité" permettra aux stagiaires de déconstruire des habitudes, des comportements culturels, et d'adopter de nouvelles pratiques, mais aussi, pour certains, de préparer l'épreuve du permis de conduire théorique, ceci afin d'élargir les horizons. La mobilité constitue un enjeu fondamental dans la sous-région où nous nous situons.

En référence à "*Les cahiers de l'Interfédé – Référentiel de formation et grilles d'évaluation pour l'orientation socioprofessionnelle en EFT/OISP – Octobre 2013*", les six unités de formation seront les suivantes :

UF 1 : réaliser un bilan personnel et professionnel

UF 2 : communiquer dans différentes situations personnelles et professionnelles

UF 3 : appréhender l'environnement social, économique, culturel et politique

UF 4 : développer un projet professionnel ou de formation

UF 5 : rechercher des stages

UF 6 : réaliser des stages

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

Dans le cadre des modules généraux, nous proposerons des exercices pratiques, notamment en termes de sécurité, d'ergonomie, de communication, visites d'entreprises et de lieux de formation qualifiante (opérateurs de la sous-région).

Ces contenus pratiques permettent aux personnes de :

- Faire le point sur leur parcours professionnel et personnel ;
- Explorer les possibilités de métiers ;
- Découvrir 1 ou des métiers à travers une formation adaptée ;
- Confirmer des choix et construire un projet concret.

D'autre part, la dimension pratique "métier" sera appréhendée dans le cadre des stages inscrits dans le programme.

Stages d'acculturation

En début de parcours, au terme du module "découverte métiers", le stagiaire est amené à prestre 2 semaines de stage d'acculturation (2 x 30 heures), découverte d'un ou de plusieurs métiers selon son projet.

L'accès aux stages d'acculturation fera l'objet d'une co-évaluation préalable, à partir d'une grille ; il suppose la maîtrise de certaines compétences transversales minimales.

Au terme du stage, une évaluation est réalisée.

Ensuite, dans le programme de formation, est prévue une nouvelle période de 3 semaines de stage d'acculturation (3 x 30 heures) pour permettre au stagiaire d'approfondir un ou deux métiers en lien avec son projet d'insertion. Le choix s'opère selon les retours des stages d'acculturation prestés en début de parcours.

Chaque stage suppose un temps de préparation, d'évaluation (sur place, avec le tuteur, en présence du stagiaire, réalisée par le formateur à partir d'une grille d'évaluation), et un temps de suivi.

Un rapport de stage sera demandé au stagiaire qui sera outillé en cours de formation à cet effet.

La prestation de stage est un élément constitutif clé du projet post-formation

Accompagnement social dans l'organisme

Les modalités d'accompagnement sont celles définies au point "modalités d'accompagnement social" dans la présentation générale du centre en début de document (modalités identiques aux filières EFT et DÉFI) : entretiens individuels de manière permanente, formalisés lors des temps d'évaluation et à la demande en fonction des difficultés rencontrées, avec l'Assistante sociale et ce dès la période d'accueil, développement de compétences transversales sociales tout au long du parcours, mises en situation et évaluation de ces compétences sociales, organisation d'activités visant l'émancipation et l'autonomie (forum, activités d'expression, conseils coopératifs,...), organisation de journées thématiques collectives sociales (emploi, logement, assuétudes, santé,...) culturelles (théâtre, visites,...)

Les partenaires peuvent être des personnes ressources appelées par l'assistante sociale ou le stagiaire, dans le cadre de son parcours, en fonction des difficultés qu'il rencontre et souhaite réduire.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

Commune de Onhaye, PCS Onhaye, CPAS Onhaye, CPAS Dinant et CPAS Hastière : information et orientation du public potentiel.

Le mosan

IFAPME de Dinant

MIRENA : accompagnement des stagiaires dans le cadre du jobcoaching et des passerelles vers les formations organisées par leurs plateformes. Permanences au sein du cisp 2x/mois.

-partenaire d'animation dans le cadre des journées thématiques "emploi" au sein du programme de la filière/ partenariat gratuit.

CPAS Florennes

EFT Charlemagne, EFT Ateliers Pontauray, SEL : informations et relais dans le cadre des modules « découvertes métiers » et stages.

Bureau de proximité du FOREM

Guichet de l'emploi Hastière

Précédents taux d'insertion :

2019 : pas de données reçues

2020 : pas de données reçues